

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3544

présenté par
M. Saint-Martin

à l'amendement n° 3296 de M. Chouat

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

À l'alinéa 27, supprimer la référence :

« 44 *septies* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.